

7/Un immobilier public exemplaire

Notre proposition

Lancer le grand chantier de rénovation des bâtiments publics

Rénovation systématique des bâtiments publics non-résidentiels (écoles, hôpitaux, etc.) à un rythme de 3% du parc par an, grâce à la mise à disposition d'outils de financement de long terme et à taux d'intérêt bas. Le but : des bâtiments publics à consommation d'énergie quasi-nulle.



L'enjeu pour le climat

La rénovation proposée des bâtiments publics devrait permettre une réduction des émissions de gaz à effet de serre annuelles de l'Union européenne jusqu'à environ **100 millions de tonnes de CO₂eq** en 2050, soit **près de 4% de la totalité des réductions d'émissions nécessaires pour respecter notre « budget carbone »***.

Les autres raisons de s'y mettre

Création d'emplois

De nombreuses créations d'emplois seront à attendre, dans la conception, la fabrication, l'installation et les services professionnels associés (gestion de projet, financement, etc.)

Activité économique

Nouveaux marchés très importants et peu risqués pour le bâtiment et la finance. La réduction des factures énergétiques bénéficiera à la balance commerciale.

Environnement, santé & bien-être

Economies d'énergie, bénéfice pour la santé et le confort des usagers, effet d'exemplarité pour l'effort global de rénovation des bâtiments.

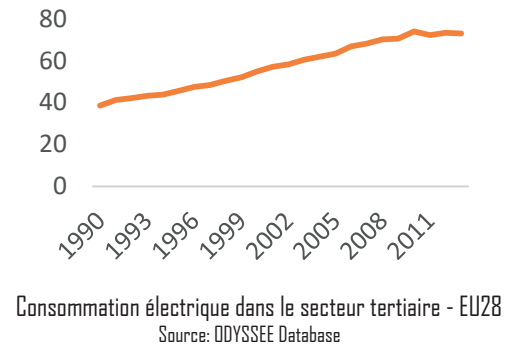
7/ Un immobilier public exemplaire

Pourquoi ?

Depuis 1990, la consommation d'électricité du secteur tertiaire a augmenté d'environ **50%**.

Le secteur des bâtiments publics représente un fort potentiel en économie d'énergie pour les années à venir.

En raison d'un rythme de rénovation très lent, et parce que le secteur du bâtiment met du temps à adopter de nouvelles technologies, une action ambitieuse est nécessaire. Cette action peut être efficacement ciblée sur les bâtiments publics.



Comment ?

- **Mobiliser la garantie publique** pour accompagner massivement le crédit vers la transition énergétique en créant la Société de Financement de la Transition Energétique
- **Aggréger un large consortium** (industriels, organisations financières, collectivités locales, associations et fondations) pour financer aux meilleures conditions - taux bas et longue durée - la rénovation énergétique des bâtiments publics, sans grever la dette publique
- **Imposer par la loi la rénovation approfondie** de tous les bâtiments publics

Combien ça coûte ?

Le coût total d'investissement est estimé entre **1 200 et 2 200 Mds €**.

Qui paye ?

En Europe, les bâtiments publics (écoles, bureaux, hôpitaux, etc.) sont une source largement inexploitée du potentiel de rénovation financièrement durable (entièrement financée par des économies d'énergie, par opposition aux subventions) d'au moins 180 Mds €.

Les mécanismes financiers proposés sont conçus pour maximiser l'effet de levier potentiel, en accordant la garantie de l'Union européenne à des entités privées : (i) aux banques en premier lieu ; (ii) puis aux investisseurs institutionnels, suite à la titrisation des créances bancaires.

* Notre « budget carbone » : plafond d'émission de gaz à effet de serre visé en 2050, correspondant à une division par quatre des émissions de 1990 des pays membres de l'Union européenne.